

Société d'Expertise Comptable, Fiscale et en Conseils

N°R.C.C.M: CD/KNG/RCCM/13-B-0362; N° Id. Nat: 01-831-N58118 M; N° Impôt : A1010994M; AFFL INSS: 0101023452A01; AGREMENT CSP: N° P/03/004/2010; IRC: PM 014 N°ONEC/SEC/000014/2016



UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH « UCOP+ » COORDINATION NATIONALE

Intitulé des projets :

- ❑ Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB dans 3 DPS « Kinshasa, Nord Kivu et Kasai Oriental » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa.
- ❑ Réduction de l'impact de la Covid 19 sur les acquis liés à la lutte contre les trois maladies « VIH/TB et PALU » dans les ZS de la Tshopo, Kindu et Matadi.

Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB
ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit

Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Juin 2023

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

*Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le
VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-
2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023*

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

SOMMAIRE GENERAL

1.	OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS	4
1.1.	OPINION SANS RÉSERVE	5
1.2.	FONDEMENT DE L'OPINION.....	6
1.3.	MENTION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	6
1.4.	RESPONSABILITÉ DU COMITÉ DE GESTION DE L'UCOP+ DANS L'ÉTABLISSEMENT ET LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS	7
1.5.	RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS	7
2.	RAPPORT FINANCIER	9
2.1.	ETAT RÉCAPITULATIF DES RECETTES ET DES DÉPENSES	10
2.2.	SYNTHÈSE DES TABLEAUX (DE BORD) DE SUIVI BUDGÉTAIRE.....	10
2.2.1.	TABLEAU DE BORD DU PROJET OBSERVATOIRE SUR L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES VIH/ TB » ET LA RÉTENTION DES MALADES PVIH DANS 61 ZONES DE SANTÉ COUVERTES PAR CORDAID DANS 4 DPS ITURI, KASAÏ ORIENTAL, KONGO CENTRAL, ET KINSHASA ».....	10
2.2.2.	TABLEAU DE BORD DU PROJET « RÉDUCTION DE L'IMPACT DE LA COVID 19 SUR LES ACQUITS LIÉS À LA LUTTE CONTRE LES TROIS MALADIES « VIH/TB ET PALU » DANS LES ZS DE LA TSHOPO, KINDU ET MATADI »	11
2.3.	PRÉSENTATION ET GESTION DES PROJETS.....	11
2.3.1.	PRÉSENTATION DE L'UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH « UCOP+ ».....	11
2.3.2.	DESCRIPTION DU PROJET.....	12
2.3.3.	RÉTENTION DES FEMMES ENCEINTES ET/OU ALLAITANTES VIH+ EN FILE ACTIVE (DANS LE CADRE DE LA PTME	13
2.3.4.	OBSERVATOIRE VIH-TB	13
2.3.5.	ORGANISATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES PROJETS	14
2.3.6.	AVANCES REÇUES.....	14
2.3.7.	ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS.....	14
3.	LETTRE DE GESTION	15
3.1.	NOTE EXPLICATIVE	16
3.2.	OBSERVATIONS D'AUDIT ET RECOMMANDATIONS	18
3.2.1.	ANOMALIE LIÉE À LA DÉTERMINATION DU MONTANT DE L'IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LA RÉMUNÉRATION (IPR).	18
3.2.2.	ABSENCE DE VISA DE L'ONEM SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL DE STAFF ET LA DÉCLARATION DE L'INPP ET ONEM	18
3.2.3.	ABSENCE DE CHECK LIST ET LA FICHE DESCRIPTIONS DANS LE DOSSIER DU PERSONNEL LES CONSULTANTS	19

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

N/Réf :029/SECOFIC/RA/DT/DG/2023

Kinshasa, le 08 juin 2023

A Monsieur Ange MAVULA
Secrétaire Exécutif National
Immeuble PNMLS (ex FONAMES), Croisement des avenues
Libération (Ex 24 novembre) et B^{ld} Triomphal,
Kinshasa / Kasa-Vubu RDC.-

Monsieur le Secrétaire Exécutif National,

Objet : Rapport d'audit des Projets exécutés, avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 », par l'UCOP+.

En notre qualité d'auditeur externe et faisant suite à votre demande d'audit n° UCOP+/SEN/RK/063/023 formulée en date du 05 mai 2023 à la Société d'Expertise Comptable, Fiscale et en Conseils, « **SECOFIC SARL** » en sigle, nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport relatif à l'audit comptable et financier de deux Projets suivants, exécutés avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :

- ❑ **Projet 1 :** Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB dans 3 DPS « Kinshasa, Nord Kivu et Kasai oriental » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa du 1er janvier au 31 décembre 2022.
- ❑ **Projet 2 :** Réduction de l'impact de la Covid 19 sur les acquits liés à la lutte contre les trois maladies « VIH/TB et PALU » dans les ZS de la Tshopo, Kindu et Matadi du 01 juin et 31 décembre 2022.

Ce rapport, dont le contenu a été discuté avec les gestionnaires de l'UCOP+, contient deux volets :

- ❑ Notre opinion sur le rapport financier;
- ❑ Une lettre de gestion qui décrit les faiblesses spécifiques du contrôle interne relevées dans la gestion des projets après une évaluation du système de contrôle interne et un examen général de l'état d'avancement du projet.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir au sujet de ce rapport.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Exécutif National, à l'expression de notre considération distinguée.

Célestin MBAYA MBAYA
Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

**1. OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES
ETATS FINANCIERS**

Rapport de l'auditeur indépendant à :

Monsieur le Secrétaire Exécutif National,

Conformément à votre lettre de demande d'audit n° UCOP+/SEN/RK/063/023 formulée en date du 05 mai 2023 à la Société d'Expertise Comptable, Fiscale et en Conseils, « **SECOFIC SARL** » en sigle, nous avons procédé à l'audit du rapport financier sur la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » clos au 31 décembre 2022.

1.1. Opinion sans réserve

Nous avons procédé à l'examen du rapport financier sur la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » pour la période allant 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ce rapport financier comprend un état récapitulatif des recettes et des dépenses dont le total des financements reçus s'élève à **USD 780.461,00** contre celui d'**USD 774.650,82** pour les dépenses engagées, soit un solde de trésorerie d'**USD 5.810,18** ; ainsi qu'une synthèse des tableaux de suivi budgétaire de deux projets¹, des notes sur les postes budgétaires et un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, le rapport financier ci-dessus identifié et ci-joint présente fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière des deux *Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 »* et le résultat de leurs opérations, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, en conformité avec les normes d'établissement des rapports financiers convenues avec le bailleur des fonds CORDAID/Fond Mondial.

¹ Il s'agit des projets ci-après financés et exécutés dans le cadre de la subvention NMF3 : 1. *Projet Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa »* ; 2. *Projet « Réduction de l'impact de la Covid 19 sur les acquits liés à la lutte contre les trois maladies « VIH/TB et PALU » dans les ZS de la Tshopo, Kindu et Matadi ».*

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendant de l'UCOP+ conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Mention et informations complémentaires

La responsabilité des autres informations incombe au Secrétariat Exécutif National de l'UCOP+. Les autres informations se composent des informations contenues dans les différents rapports d'activités ainsi que toute autre communication devant aider à améliorer la compréhension de l'information financière publiée. Notre opinion sur le rapport financier annuel ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Par ailleurs, il relève de notre responsabilité d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion avec réserve exprimée au point 1.1 ci-dessus :

- ❑ Au 31 décembre 2022, l'UCOP+ a, pour des raisons de reporting interne, établi son rapport financier suivant des normes comptables particulières et en dollars américains (USD) en lieu et place de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) et du franc congolais (CDF), les normes comptables en vigueur en RDC et la devise ayant cours légal en RDC;

- Notre mission d'audit s'est déroulée à Kinshasa au Siège Social de l'UCOP+, où se fait la centralisation comptable. Certains sondages souhaités auprès d'autres entités de l'intérieur du pays pour corroborer les chiffres des rapports financiers n'ont pas été effectués.

Pour le reste, nous n'avons pas relevé d'opération conclue ou de décision prise en violation des dispositions légales et réglementaires applicables en RDC.

1.4. Responsabilité du Comité de Gestion de l'UCOP+ dans l'établissement et la présentation des rapports financiers

Le Secrétariat Exécutif National de l'UCOP+ est responsable de la préparation et de la présentation des rapports financiers. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place, le suivi d'un contrôle interne ainsi que le choix et l'application des règles d'évaluation appropriées permettant l'établissement et la présentation des rapports financiers donnant l'image fidèle de la situation financière des projets gérés et ne contenant pas d'anomalies significatives liées à un acte de fraude ou à une erreur.

1.5. Responsabilité de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur base de nos travaux, une opinion sur états financiers présentés. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit. Ces normes exigent que nous puissions nous conformer aux règles de déontologie et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que la déclaration ne comporte pas d'anomalies significatives.

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Un audit implique la mise en œuvre de procédures afin de recueillir des éléments probants sur les montants et les informations présentés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur. Lorsque l'auditeur effectue ces évaluations de risques, il considère que le contrôle interne a un rapport avec l'élaboration des états financiers, dans le but de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des politiques et pratiques comptables appliquées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation de la déclaration.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour justifier notre opinion.

Kinshasa, le le 08 juin 2023.

Célestin MBAYA MBAYA

Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

2. RAPPORT FINANCIER

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

2.1. Etat récapitulatif des Recettes et des Dépenses

Période budgétaire : Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2022

I. FINANCEMENTS RECUS	NOTE	Montant en USD
Report de l'exercice 2021 sur le Projet 1		59 058,29
Financement reçu au cours de l'exercice pour Projet 1		627 255,38
<i>Sous-total du financement du Projet 1</i>	2.2.1.	686 313,67
Financement reçu au cours de l'exercice pour Projet 2	2.2.2.	94 147,33
Total financement		780 461,00
II. DEPENSES EXECUTEES		
Dépenses exécutées par le Projet 1	2.2.1.	686 083,32
Dépenses exécutées par le Projet 2	2.2.2.	88 567,50
Total dépenses		774 650,82
III. SOLDE DE TRESORERIE		5 810,18

Les notes 2.2.1. à 2.2.2. font partie intégrante de l'état récapitulatif des Recettes et des Dépenses.

2.2. Synthèse des Tableaux (de bord) de suivi budgétaire

2.2.1. Tableau de bord du projet Observatoire sur l'accessibilité et la qualité des services VIH/ TB » et la rétention des malades PVVIH dans 61 zones de santé couvertes par CORDAID dans 4 DPS Ituri, Kasai oriental, Kongo central, et Kinshasa »

N°	Désignation des lignes budgétaires	Prévisions budgétaires (USD)	Prévisions Décaissées Bailleurs (USD)	Réalisations budgétaires (USD)	Taux de réalisation (%)	Prévisions non décaissées Bailleurs (USD)	Taux décaissement (%)
1	Observatoire dans 3 DPS (Nord Kivu, Kinshasa et Kasai oriental)	432 453,79	290 947,21	290 947,21	100%	141 506,58	67,28%
2	Ressources humaines	167 941,36	117 164,15	117 164,15	100%	50 777,21	69,76%
3	Appui aux Fonctionnement	37 290,00	37 806,31	37 575,96	99%	-516,31	101,38%
4	Missions de supervision	171 929,00	102 439,00	102 439,00	100%	69 490,00	59,58%
5	Transport/ Déplacement MM	66 000,00	44 570,00	44 570,00	100%	21 430,00	67,53%
6	Carte de communication MM	5 760,00	3 847,00	3 847,00	100%	1 913,00	66,79%
7	Transport VAD MM	57 600,00	39 000,00	39 000,00	100%	18 600,00	67,71%
8	Transport femmes enceintes	57 600,00	38 840,00	38 840,00	100%	18 760,00	67,43%
9	Partage d'expériences	14 400,00	3 600,00	3 600,00	100%	10 800,00	25,00%
10	Journée de la femme	2 200,00	2 200,00	2 200,00	100%	-	100,00%
11	Journée Mondiale OEV	2 050,00	2 050,00	2 050,00	100%	-	100,00%
12	Journée Zéro discrimination	3 850,00	3 850,00	3 850,00	100%	-	100,00%
13	Appuyer la célébration de la JMS par la sensibilisation	5 700,00	-	-		5 700,00	
14	16 jours d'activisme (Décembre)	2 895,00	-	-		2 895,00	
	Total	1 027 669,15	686 313,67	686 083,32		341 355,48	

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

2.2.2. Tableau de bord du projet « Réduction de l'impact de la Covid 19 sur les acquits liés à la lutte contre les trois maladies « VIH/TB et PALU » dans les ZS de la Tshopo, Kindu et Matadi ».

N°	Désignation des lignes budgétaires	Prévisions budgétaires (USD)	Prévisions Décaissées Bailleurs (USD)	Réalisations budgétaires (USD)	Taux de réalisation (%)	Prévisions non décaissées Bailleurs (USD)	Taux décaissement (%)
1	Assurer le remboursement de transport, octroi des crédits de communications aux communautaires pour le suivi et taquage des patients après élaboration des listes de RDV	251 460,00	0	0	0	251 460,00	0%
2	Assurer le remboursement de transport, octroi des crédits de communications aux prestataires pour le suivi et taquage des patients après élaboration des listes de RDV	38 100,00	0	0	0	38 100,00	0%
3	Observatoire, Ligne verte, Clinique juridique dans 3 DPS (Kindu, Matadi, Kisangani)	276 193,36	94 147,33	88 567,50	94%	182 046,03	34%
	<i>Total</i>	565 753,36	94 147,33	88 567,50	94%	471 606,03	17%

2.3. Présentation et Gestion des projets

2.3.1. Présentation de l'Union Congolaise des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH « UCOP+ »

L'Union Congolaise des Organisations des Personnes Vivant avec le VIH (UCOP+) est une ASBL de droit congolais, créée le 10 Mai 2007 pour coordonner toutes les activités des organisations des PvVIH.

Enregistrée au Ministère de la Justice sous le numéro F92/11.006, sous le certificat du Ministère du Plan n° 1622/PL/DCRE/2020 et au Ministère de la Santé sous le certificat n° MS 1255/DSSP/30/016 du 22 mars 2008 avec l'acte notarié n°0642.2008. Elle est le réseau-pays des organisations des PvVIH de la République Démocratique du Congo (RDC).

L'UCOP+ s'est donnée pour mission de contribuer :

- A l'amélioration de la qualité de vie des PvVIH grâce au renforcement des structures de coordination à tous les niveaux, et des capacités des groupes de soutien (acteurs de terrain) ;
- Au renforcement des capacités des femmes et jeunes PvVIH (membres des groupes de soutien).

L'UCOP+ défend les droits des PvVIH et des personnes affectées par l'auto responsabilisation sur leurs droits et devoirs, la promotion du leadership communautaire et de l'égalité entre ses membres.

Dotée d'un Secrétariat Exécutif National basé à Kinshasa, UCOP+ est présente dans 23 provinces de la RDC ayant, partout, un Secrétariat Exécutif Provincial. UCOP+ compte plus de 224 ONG/OAC et Groupes d'Auto Support (GAS) qui touchent directement plus de 13.000 PvVIH et plus de 15.531 OEV.

L'UCOP+ est présente dans 23 DPS (Bas Uelé, Équateur, Haut Katanga, Haut Lomami, Haut Uelé, Ituri, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Maniema, Nord Kivu, Nord Ubangi, Sankuru, Sud Kivu, Sud Ubangi, Tanganyika et Tshopo).

Les principaux acteurs dans l'exécution des programmes d'UCOP+ sont les GAS. Ceux-ci travaillent en parfaite collaboration avec les ZS.

L'UCOP+ a 4 organes qui sont :

- 1) La Conférence des Délégués constituée des délégués de chaque province (Assemblée Générale) ;
- 2) Le Conseil d'Administration (Orientations politiques) ;
- 3) La Commission de Contrôle ;
- 4) Le Secrétariat Exécutif (organe de gestion quotidienne) La même architecture est aussi reprise dans chaque province.

Le siège de l'UCOP+ est situé à l'Immeuble PNMLS (ex FONAMES), croisement avenue de la libération (ex 24 novembre) et Boulevard triomphal, commune de Kasa-vubu à Kinshasa, République Démocratique du Congo (RDC).

E-mail : ucopplus_sec@yahoo.fr; ucopplus.secretariat@gmail.com; info@ucopplus.org

Site web : www.ucopplus.org

Téléphone : (+243) 81 14 14 007

2.3.2. Description du Projet

Dans le cadre de cette subvention, UCOP+ a deux (2) volets d'activités, à savoir : (1) la Rétention des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ en file active (dans le cadre de la PTME, et (2) l'Observatoire VIH-TB.

2.3.3. Rétention des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ en file active (dans le cadre de la PTME)

Cette activité consiste à sensibiliser les femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+ dans les maternités et dans la communauté sur l'importance d'utiliser les services PTME pendant la grossesse et après l'accouchement jusqu'à ce que la sérologie du nouveau-né soit connue. Ceci pour éliminer les chances de contracter le VIH par le nouveau-né, et casser ainsi la chaîne de transmission du VIH de la mère à l'enfant. Pour ce faire, UCOP+ utilise l'approche "Mère Mentore" qui consiste à des sensibilisations, suivi à domicile (visite à domicile), rappel des rendez-vous, recherche des perdus de vue, orientation/réorientation vers les établissements de soins de santé, conseil pour le dépistage volontaire, organise les réunions de groupe de support des femmes enceintes et/ou allaitantes VIH+, etc.

L'objectif de cette activité est de contribuer à la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant dans 61 zones de santé de 7 divisions provinciales de la santé (DPS), savoir : Ituri, Kasai Oriental, Kinshasa, Kwango, Kwilu, Kongo Central et Nord Kivu.

2.3.4. Observatoire VIH-TB

L'Observatoire VIH-TB est un dispositif de la société civile pour suivre la qualité de soins offerts aux utilisateurs des services (PvVIH, Patients TB, populations-clés).

Quatre paramètres/items sont suivis par l'Observatoire, pour s'assurer de la qualité de soins :

- La disponibilité des intrants et médicaments ;
- L'accessibilité aux soins (accessibilité financière, géographique) ;
- Barrières liées à la stigmatisation et/ou discrimination ;
- Conditions d'accueil.

Un réseau d'enquêteurs (collecteurs des données) formés est déployé sur terrain, et travaillent en collaboration avec les établissements de soins de santé pour la collecte des données auprès des usagers et prestataires.

Les objectifs poursuivis sont :

- Fournir aux responsables des programmes VIH/TB, aux décideurs, à la société civile locale et nationale, aux autorités nationales (CCM, PNMLS, PNLS, PNLT, etc.) et aux partenaires d'appui des informations d'aide à la décision pour améliorer les programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose.
- Assurer le suivi continu de l'accès et la qualité des services VIH, ainsi que l'intégration des services de PEC de la coïnfection VIH/TB.

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

2.3.5. Organisation financière et comptable des projets

L'UCOP+ a établi ses rapports financiers partant d'une comptabilité tenue en conformité avec normes édictées par le Bailleur des fonds CORDAID. Elle a tenue une comptabilité dite « recettes-dépenses ».

Tout au long de l'année, les recettes et les dépenses sont simplement enregistrées sur un « livre journal » ou un « journal des recettes-dépenses » suivant le format conseillé par CORDAID / Fonds Mondial.

2.3.6. Avances reçues

Suivant les dispositions de l'Accord de financement et son avenant, CORDAID devra mettre à la disposition de l'UCOP+, après la signature du contrat entre CORDAID et UCOP+, une somme maximale de USD 1.593.422,51 « Un million cinq cent nonante-trois mille quatre cents vingt et deux dollars américains et cinquante et un centimes » dans le cadre de la mise en œuvre de ces deux projets.

Le montant total mis à la disposition par le bailleur à l'UCOP+ pour l'exercice 2022 est de USD 780.461 soit un taux d'absorption de 48,98% du montant maximal programmé.

Un rapport financier concernant les activités réalisées et autres documents convenus seront soumis au CORDAID et acceptés par lui afin d'attester de la bonne gestion et utilisation des ressources.

Les avances de fonds ont suivi la cadence suivante :

Date	Libellé	Montant en USD
1/01/2022	Report 2021	59.058,29
11/04/2022	Décaissement Cordaid T1-2022 OV n°60668391	102.397,41
24/05/2022	Décaissement Cordaid T2-2022 OV n°60668550	278.526,78
01/06/2022	Décaissement Cordaid T2-2022 OV n° 05770290	94.147,33
25/08/2022	Décaissement Cordaid T3-2022 OV n°0019584	246.331,19
Total financement		780.461,00

2.3.7. Acquisition d'immobilisations

Les dépenses d'immobilisations acquises par le projet VIH et Covid au cours de l'exercice 2022 se trouvent détaillées dans le tableau suivant :

Date	Libellé	Quantité	Coût unitaire (USD)	Coût total (USD)	Projet
21/04/2022	Ucop+CN Armoires S&E CN BSN°498	2	240,00	480,00	VIH /TB
09/06/2022	Acquisition Téléphones Tecno POP 5 P 32 GB	30	110,00	3 300,00	VIH /TB
17/06/2022	Acquisition Lap Top HP I5 1 TB 8/GB 2,50 GHZ	5	850,00	4 250,00	COVID 19
17/06/2022	Aquisition de téléphones Tecno spark 8 C 64	27	150,00	4 050,00	COVID 19
04/07/2022	Lap Top HP I5 1 TB 8/GB	3	850,00	2 550,00	COVID 19
04/07/2022	Acquisition Téléphones Tecno POP 5 P 32 GB	31	110,00	3 410,00	VIH /TB
	Total			18 040,00	

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

3. LETTRE DE GESTION

3.1. Note explicative

En notre qualité d'auditeur externe et conformément au contrat d'entreprise n° 2023-10 signé entre la SECOFIC SPRL et l'UCOP+, relatif à l'audit comptable et financier du Projet : « *Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023* » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, nous avons procédé à la revue des procédures mises en place par votre Secrétariat exécutif national en vue d'assurer la production des rapports financiers fiables, la sauvegarde des ressources du projet, la poursuite des objectifs du projet et le respect des dispositions contractuelles et légales applicables aux projets financés par Cordaid/Fonds Mondial.

Cette revue, qui s'est effectuée sur base des sondages, n'a pas eu pour objectif de mettre en évidence toutes les faiblesses existantes et de couvrir totalement les aspects opérationnels des procédures, mais de nous permettre d'évaluer le niveau des risques liés au contrôle, dans le but de déterminer la nature et l'étendue de nos procédures de validation des données (recettes, dépenses et solde disponible) contenues dans les rapports financiers.

Dans ces perspectives, nous rappelons que notre objectif était d'obtenir une assurance raisonnable et non absolue sur l'existence et le fonctionnement adéquat des procédures de contrôle fiables sur lesquelles reposent les rapports financiers soumis à notre examen. Nous avons ainsi procédé respectivement à la revue des procédures dans le domaine de la gestion administrative, la gestion financière, la gestion des équipements, la gestion des ressources humaines, du système d'information et d'évaluation de l'état d'exécution du projet.

L'approche méthodologique suivie pour vérifier le fonctionnement effectif des contrôles internes identifiés a consisté d'abord aux entretiens de corroboration directs ou indirect avec le Secrétaire exécutif, le financier et les autres agents du Projet, ensuite à l'observation de la mise en œuvre de la procédure de contrôle ou d'activité de supervision, à l'examen des documents qui matérialisent la mise en œuvre de la procédure de contrôle et enfin à la réexécution des contrôles exercés, soit spontanément ou périodiquement.

Suivant les termes de référence de la mission nous confiée, les faiblesses ont été classifiées :

a) Selon leur degré de gravité, en :

Elevé : Un risque de contrôle de niveau élevé dont l'introduction est, à notre avis essentiel au maintien d'un environnement de contrôle fort.

Moyen : Un risque de contrôle de niveau moyen dont l'adoption améliorerait le niveau du contrôle des activités ou l'efficacité des contrôles existants.

Faible : Un risque de contrôle bas dont l'introduction améliorerait l'efficacité, mais dont l'omission n'occasionnerait pas une perte financière significative.

b) Selon leur cause possible, en :

Conformité : Non-respect des règlements, règles et procédures en vigueur au Cordaid.

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Directives : Absence de procédures écrites devant guider le personnel à réaliser des performances dans leurs tâches.

Encadrement : Supervision inadéquate ou inexistante.

Erreur humaine : Fautes commises par le personnel dans l'accomplissement de ses tâches.

Ressources : Manque ou insuffisance des ressources (fonds, compétences, personnel, etc.) pour réaliser une activité ou une tâche.

c) Selon le niveau de priorité d'action, en :

A : Applicable immédiatement.

B : Applicable à court terme.

C : Applicable si possible.

Nous tenons à souligner que les remarques contenues dans le présent rapport ne portent pas atteinte à la compétence et à l'intégrité du personnel du projet, que nous remercions par ailleurs pour sa collaboration et sa disponibilité au cours de notre mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif National, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Kinshasa, le 08 juin 2023.

Célestin MBAYA MBAYA

Expert-Comptable Agréé et Associé-Gérant



3.2. Observations d'audit et Recommandations

3.2.1. Anomalie liée à la détermination du montant de l'Impôt Professionnel sur la Rémunération (IPR).

Constats

Nous avons noté, lors de nos investigations que l'UCOP+ intègre dans l'assiette de l'IPR des éléments non indiqués. En outre, le taux appliqué par le service financier de l'ONG est forfaitaire en lieu et place du taux progressif par tranche.

Incidence et risque

Gaspillage des ressources financières allouées au projet

Risques (degré de gravité) : MOYEN

Causes : CONFORMITE ET ERREUR HUMAINE

Niveau de priorité : C

Recommandations

Veiller à la détermination de l'IPR suivant les dispositions fiscales en vigueur

Commentaires UCOP+

La feuille de paie est calculée directement par bailleur CORDAID/FM dans les hypothèses Ressources Humaines et ce dernier nous impose de stricte application.

3.2.2. Absence de Visa de l'ONEM sur les contrats de travail de staff et la déclaration de l'INPP et ONEM

Constats

Lors de notre revue des dépenses liées à la rémunération, nous avons relevé que les redevances liées à la parafiscalité (INPP et ONEM) ne sont pas déclarées et payées par la direction de l'UCOP+.

Incidence et risque

Cette irrégularité peut entraîner les amendes en cas de contrôle par les inspecteurs de les inspecteurs de travail.

Risques (degré de gravité) : ELEVE

Causes : CONFORMITE & DIRECTIVES

Niveau de priorité : B

Recommandations

Nous recommandons, à la direction de l'UCOP+, de procéder à la régularisation de contrats de travail de staff avec l'ONEM.

Commentaires UCOP+

Nous y veillons dans la prochaine subvention conformément au plan de suivi de recommandation.

**UNION CONGOLAISE DES ORGANISATIONS DES PERSONNES VIVANT
AVEC LE VIH « UCOP+ »**

Audit des Projets exécutés par l'Union Congolaise des Organisations des Personnes vivant avec le VIH « UCOP+ », avec la « Subvention NMF3 Fonds Mondial VIH-TB, COD-C-CORDAID 2021-2023 » ID du projet : COD-C-CORDAID 2021-2023

Rapport d'audit – Période : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

3.2.3. Absence de check list et la fiche descriptions dans le dossier du personnel les consultants

Constats

Nous avons noté que le classement des dossiers du personnel ne suit aucune logique faute de check list devant présenter de manière claire les éléments constitutifs du dossier. Nous n'avons pas vu également les jobs description dans le dossier du personnel.

Incidence et risque

- Risque de perte de temps dans l'exploitation du dossier ;
- Risque de conflits professionnels

Risques (degré de gravité) : MOYEN

Causes : CONFORMITE & DIRECTIVES

Niveau de priorité : B

Recommandations

Disposer d'un check list devant faciliter l'exploitation et le contrôle des éléments manquants dans le dossier du personnel.

Elaborer et classer les jobs description dans le dossier de chaque agent

Commentaires de la Coordination du Projet

Nous y veillons dans la prochaine subvention conformément au plan de suivi de recommandation.

===== FIN DU RAPPORT =====